

Etre adulte

L'âge adulte suscite des interrogations : Est-ce un changement, une étape ? Un état déterminé par un âge chronologique ? Une rupture d'avec l'enfance ? Ce pourrait être aussi une porte ouverte pour continuer à développer une expérience enrichissante de sa propre vie.

« L'âge adulte », un virage difficile

Entrer dans la vie adulte signifie des changements : prolonger sa formation par une activité professionnelle, pourvoir faire des choix (affectifs, familiaux), partir pour « vivre sa vie »... Le jeune adulte désire « se réaliser » et même « s'éclater », entre aventure et stabilité. Beaucoup d'offres et de possibilités s'ouvrent à lui ! Il n'est pas à l'abri de bouleversement, de changements d'activité, déménagements, ruptures... En bref : les crises sont aussi potentiellement présentes à l'âge adulte. Or, avec les personnes polyhandicapées, les portes habituelles qu'ouvre le statut d'adulte ne sont pas dans cette logique. Le principal souci l'âge adulte consiste avant tout à trouver une solution d'accompagnement. L'avenir est incertain. On craint- et cela n'est pas sans fondement- aussi avec le « statut » d'adulte que les progrès stagnent et se figent définitivement. Le passage dans un établissement ou un service pour adulte s'accompagne d'une baisse très notable de la quantité et de la qualité des moyens et des prestations. On n'est plus dans la même dimension, ni les mêmes espoirs. Cette diminution des rééducations, des activités éducatives, des intervenants est vécue difficilement par les personnes concernées, par les familles, et également par les professionnels. Les besoins des personnes polyhandicapées adultes ne changent pas à un âge précis ni parce qu'on le décide. Les soins, la dépendance, les activités demeurent au premier plan, pour l'essentiel les mêmes à l'âge adulte qu'à l'enfance, et vont fluctuer selon l'état de santé, la disponibilité et la participation possible de la personne.

Comment se développer avec des attentes d'adultes ?

L'accompagnement des personnes polyhandicapées est organisé entre soins et éducation. Posé ainsi, le contexte « adulte » paraît décalé. Nous proposons de revisiter ce tandem classique en l'orientant vers la notion d'un développement de la personne qui prend en considération :

- le respect du rythme de développement de chacun – y compris dans des phases critiques ou de déclin.
- Le respect des choix de la personne, y compris dans des « plaisirs d'enfance ».
- La sortie de l'illusion que « tout est possible ». La période adulte est celle de la liberté de faire des choix, et qui entraînent aussi des renoncements.
- La reconnaissance que nous faisons des expériences intéressantes tout le long de la vie.

Avec le temps qui passe, nous développons de nouveaux modes relationnels, émotionnels. Nous nous orientons vers de nouvelles activités qui nous correspondent et qui sont compatibles avec l'exercice de nos compétences actuelles. Comment la personne polyhandicapée peut se développer à l'âge adulte ?

La personne polyhandicapée n'entre pas dans la vie d'adulte par la grande porte. Elle a souvent du mal à pousser la porte ! Comment l'aider à se réaliser, entre la planification d'un futur très limité par peu de diversité de propositions, et un avenir qui nous pousse à continuer, avec une grande part d'inattendu, de mystère et de craintes ?